



AD'CREATIV

Maxéville

Charles Edouard ABSCHIEDT

Fabricant de prothèses dentaires



Dans quelles circonstances avez-vous démarré CAPEA CUGN ?

Suite à des réunions pour la mise en conformité des laboratoires, la démarche CAPEA nous a été présentée. L'aspect développement durable m'a de suite intéressé.

Quel objectif vous étiez-vous fixé ?

Je souhaitais améliorer la symbiose entre notre métier et l'environnement... et l'objectif était d'entrée de jeu de travailler sur les 3 axes (économie, social et environnement). Il fallait réussir le pari de cette démarche tout en gérant le quotidien... et surtout sans secrétaire à mes côtés pour m'épauler !

Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Je suis entièrement satisfait d'avoir abouti aux 3 marques. Je pense notamment à la gestion des déchets qui est nettement mieux gérée aujourd'hui. Une formalisation plus rigoureuse des « travaux refaits » nous permet une meilleure lisibilité de la satisfaction des clients.

Quel bénéfice retirez-vous de cette démarche ?

Nous avons résolu les points à améliorer et nous sommes conformes à l'ensemble des réglementations actuelles. Je vais désormais pouvoir afficher cette différence et pouvoir afficher le logo Artisan Durable auprès de mes clients et fournisseurs.

Avez-vous d'autres projets en vue ?

A l'avenir, nous allons déjà entretenir tout ce qui a été fait, ce qui n'est pas forcément évident. CAPEA a montré l'avantage de s'adapter parfaitement à une petite entreprise, avec beaucoup de souplesse. Toute la difficulté sera de se maintenir.

Un message à faire passer aux autres artisans ?

La démarche CAPEA est surtout une démarche d'anticipation ! Face à la concurrence de nos confrères, notamment allemands, très en avance, nous nous devons de suivre certaines règles. Plus tôt on part dans cette démarche, plus facile l'entreprise pourra s'adapter. Les choses sont réalisées petit à petit et elles sont à la portée de tous, tout en gérant le quotidien. L'avenir de votre entreprise, c'est l'anticipation et l'organisation !

- Création en août 2005
- 7 personnes
- www.adcreativ.fr



QUELQUES ACTIONS REMARQUABLES MENÉES EN TERME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Mise en place de soirées d'échange avec les clients sur des thématiques liées à la profession. Exemple : la morphopsychologie.
- Achat de fournitures et d'investissements adaptés et respectueux des conditions de travail des salariés : prise en compte de l'ergonomie, de la pénibilité, de la dangerosité de certains produits... Achat de nouvelles machines automatisées pour raccourcir le temps de travail
- Recherche d'optimisation en termes de bruit, de protection, de lumière et de ventilation
- Message à destination des clients sur l'économie de papier

AD'CREATIV a obtenu la marque **Artisan Durable** sur les critères :

- de l'économie
- du social
- et de l'environnement

